EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 avril 2011 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf avril deux mille onze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 avril 2011, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Guy BALLET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Michel FANGET, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Christine PERRET, Eric SEVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Bernard DANTAL à Jacques LANOIR, Philippe BOHELAY à Alain BARDOT, Danielle AUROI à Roger GIRARD, Sandrine BERGEROT-RAYNAL à Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS à Alain LAFFONT, Chantal MERCIER-COURTY à Pascal GENET, Martine REMBERT-MANTELET à Odile VIGNAL, Yves REVERSEAU à Patricia AUCOUTURIER, Marie SAVRE à Corinne NAJIM, Louis VIRGOULAY à Christine DULAC-ROUGERIE**

Absent(e)s :

Secrétaire : **Sandrine CLAVIERES**

Monsieur Michel FANGET donne pouvoir à Madame Christine PERRET à partir de la question n°7.

Madame Nicole BARBIN, Messieurs Guy BALLET, Jean-Pierre BRENAS, Didier MULLER, Jean-Philippe VALENTIN quittent la séance après la question n° 9.
Monsieur Alain LAFFONT donne pouvoir à Madame Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question N° 10.
A partir de la question n° 10, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 53

INDEMNISATIONS POUR DOMMAGES DE TRAVAUX PUBLICS

Pour pallier les dommages de travaux publics, la Ville a créé une commission permanente d'indemnisation amiable.
Celle-ci s'est réunie le 17 février 2011 afin d'examiner les demandes déposées par des commerçants ayant subi une baisse importante de chiffre d'affaires durant des travaux réalisés par la Ville et faire les propositions d'indemnisation suivantes au Conseil Municipal.

✓ ***Dans le cadre des indemnisations définitives liées à la deuxième tranche des travaux de réfection de l'avenue Léon Blum durant les mois de juillet 2009 à mai 2010, la commission propose d'allouer :***

• au bar « La Station » situé au n° 90	la somme de	6 770 €
• au tabac-presse situé au n° 109	la somme de	5 684 €
• à la SARL Eden Wash située au n° 135	la somme de	17 637 €
• au garage « Beldon » situé au n° 136	la somme de	16 350 €
• au bar « le Shad'Ok situé 2, rue des Chambrettes	la somme de	415 €

✓***Dans le cadre des travaux de réfection réalisés durant les mois de juillet à novembre 2010 avenue Edouard Michelin,, la commission propose d'allouer :***

• à la SARL JOT située au n° 1	la somme de 8 595 €
• au salon de coiffure situé au n° 61	la somme de 1 190 €

Il vous est proposé, en accord avec votre Commission, de valider ces propositions et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les protocoles transactionnels permettant le versement de ces indemnisations.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 09 mai 2011

Le Maire,

Serge GODARD